

Compte-rendu du Conseil municipal du 2 septembre 2015

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25/06/2015.
2. Délibération : Signature de la convention "OPSA" (Opérations Partenariales de Sécurité en Agglomération).
3. Délibération : Achat maison CATTIN.
4. Délibération : Modification des statuts du SYGAM.
5. Délibération : Charte d'entretien des espaces publics.
6. Projet d'animations jeunes.
7. Questions diverses.

Présents :

Nicolas Pacquot, Maire
Thierry Bonfils, 1^{er} Adjoint
Marielle Ballay 2^{ème} Adjoint
Roger Coppi 3^{ème} Adjoint
Olivier Gazeaux
Thierry Dayt
Thierry Humbert
Yvelyne Bernardin
Christophe Dessenne
Anthony Fierobe
Claude Pessonneaux
Benoît Balland
Joël Trutt
Philippe Coulon

Absente excusée :

- Annik Quelled, pouvoir à Philippe Coulon

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25/06/2015

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Signature de la convention "OPSA" (Opérations Partenariales de Sécurité en Agglomération)

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD 257 bénéficient d'une subvention de la part du Conseil Général. Une convention définissant les conditions techniques, administratives et financières de réalisation des travaux doit être signée entre le Conseil Général et la Commune.

Après lecture des articles, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ladite convention.

3. Achat de la maison CATTIN

La ferme CATTIN a été estimée à 161.000 € par les domaines.

Le prix de vente, frais d'agence inclus, est de 149 000 €. Cette maison présente plusieurs avantages, notamment sa situation à proximité de la Mairie, une grande cour, de beaux volumes et surtout 10 ares de terrain qui pourraient être réintégrés dans le périmètre de la ZAD. Cet achat s'intègre dans la réflexion globale du projet d'organisation des bâtiments communaux.

Après débat, le Conseil municipal, se prononce par 10 voix pour l'achat, 4 voix contre et 1 abstention.

4. Modification des statuts du SYGAM

Les statuts en vigueur du Syndicat du Gaz de la Région de Montbéliard découlent d'un arrêté préfectoral du 28 novembre 2008.

Le Comité Syndical du SYGAM du 24 juin 2015 a validé un certain nombre de modifications statutaires rendues nécessaires par les évolutions législatives récentes dans le domaine de l'énergie.

Après lecture des différentes modifications, le Conseil municipal, à l'unanimité valide le projet de modification des statuts du SYGAM.

5. Charte d'entretien des espaces publics

L'objectif de la charte d'entretien des espaces publics est de mettre en œuvre des bonnes pratiques afin de préserver la santé humaine et l'environnement, notamment en réduisant la quantité de produits phytosanitaires retrouvée dans les eaux superficielles et souterraines.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte ses termes et autorise le Maire à signer cette charte.

6. Projet d'animations pour les jeunes

Plusieurs hypothèses de travail sont envisagées destinées à répondre aux attentes exprimées par les jeunes.

Parmi celles-ci, le Conseil privilégie une première option : la réhabilitation du plateau sportif. Les commissions Ecoles et Travaux sont chargées d'instruire le dossier.

INFORMATIONS

- **MédiaLire**

Reprise des activités de la bibliothèque (à la Mairie).
Permanence tous les lundis de 16h30 à 18h.
De nombreux livres sont à votre disposition.

- **Souper dansant**

La Clique organise un souper dansant à la salle ASCE **le 3 octobre**.
Vous êtes les bienvenus.
Inscriptions au 03 81 93 64 80 avant le 30 septembre.

- **Comité de Jumelage**

Le Comité de Jumelage organise une soirée moules/frites le **17 octobre à la salle ASCE**.
Renseignements et inscriptions à la Mairie.

- **Don du sang**

L'EFS, l'Amicale des donneurs de sang et la municipalité de Colombier-Fontaine organisent une collecte de sang le **vendredi 11 septembre de 15h30 à 19h à la salle des Fêtes de Colombier**.

Après avoir profité du beau et bon temps, nous vous attendons nombreux car les besoins sont importants et les stocks faibles.

30 minutes pour sauver des vies : invitez des amis, des proches à vous accompagner, c'est le premier geste d'une chaîne de solidarité humaine.

Pour donner son sang, il faut être en bonne santé, être âgé de 18 à 70 ans révolus, peser au moins 50 kg (il ne faut pas être à jeun et il faut avoir bu une boisson non alcoolisée), répondre avec sincérité à l'entretien médical et accepter l'éthique du donneur : Anonymat, Bénévolat, Volontariat et non profit.

- **Opération brioches**

L'opération brioches aura lieu le **vendredi 9 octobre**

- **Repas des Aînés**

Le repas des Aînés aura lieu le **dimanche 6 décembre à 12h à la salle ASCE**.
Les vœux pour la nouvelle année auront lieu le **16 janvier à 11h à la salle ASCE**.

- **Eau**

L'arrêté prescrivant la restriction d'eau est toujours en vigueur.

- **Listes électorales**

Les nouveaux arrivants ou ceux qui ne sont pas encore inscrits peuvent le faire jusqu'au **30 septembre** afin de pouvoir voter pour les élections régionales des 6 et 13 décembre. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

- **ASCE**

- Le Club Amitié continue à se réunir tous les premiers mardis du mois avec un bon repas et après midi ludique.

- La chorale "A tous vents" a repris ses répétitions le jeudi de 20h00 à 21h30 avec deux objectifs en vue : Interprétation d'un requiem le samedi 7 novembre à Pont de Roide et le dimanche 8 novembre à Danjoutin avec les chorales de Franche Comté, et un concert de Noël à Etouvans.

- La clique a déjà repris les répétitions le vendredi de 17h30 à 18h30 depuis le 28 aout et a déjà participé à la commémoration du centenaire de la mort de Charles PEGOUD à Petit-Croix le 29 aout.

- La section pétanque n'a pas arrêté les entrainements qui ont lieu sur le plateau sportif du village le mardi à 14h30 et le vendredi à 19h30.

- La section badminton - tennis de table ouvrira ses portes le samedi 19 septembre de 10h à 12h avec une matinée d'essai et inscriptions. Les entrainements : tennis de table le mercredi de 18h30 à 20h00 ; badminton le mercredi de 20h00 à 22h00 et jeudi de 17h30 à 19h00.

- Le club Jeudi- Jeux quant à lui a repris son activité scrabble le jeudi à partir de 14h00, et vous propose aussi des soirées jeux les premiers vendredis de chaque mois avec une grande variété de jeux de société. La prochaine soirée jeux aura lieu le vendredi 2 octobre à 20h30.

Bien entendu, toutes ces sections recrutent et sont prêtes à vous accueillir.

Le point prioritaire a cependant été la préparation du salon des collectionneurs qui se déroulera le week-end du 10 et 11 octobre et qui accueillera 18 magnifiques collections : poupées, tracteurs et engins agricoles, pandas, chouettes, voitures, l'école d'autrefois, Banania, cloches, autocars, flacons de parfums, objets de toilette anciens, etc...

Les commissions

- **Commission Urbanisme P.L.U - Environnement :**
 - ✓ Etude de la déclaration préalable de Monsieur ZARDET Denis, 10 rue d'Ecot pour la rénovation du toit : avis favorable.
 - ✓ Etude de la déclaration préalable de Monsieur GUEY Patrick, 8 B rue d'Ecot pour un ravalement de façades : avis favorable.
 - ✓ Etude de la demande de certificat d'urbanisme d'information de Me RENARD. pour la vente d'un appartement 10 rue de Dampierre : avis favorable.
 - ✓ Etude de la demande de certificat d'urbanisme opérationnel de Monsieur PACQUOT Nicolas rue du Chanois, parcelle C 23 : avis favorable avec remarque (pression d'eau insuffisante donc installation d'un sur presseur à la charge du propriétaire).
 - ✓ Etude de la demande de certificat d'urbanisme d'information de Me AMBLARD pour la parcelle C 23 rue du Chanois. Même remarque que précédemment.
 - ✓ Etude de la demande de certificat d'urbanisme d'information de Me FEUVRIER pour la vente de la maison 12 rue des Ecoles : avis favorable.
 - ✓ Etude de la déclaration préalable de Monsieur GRASPERGE Alain 4 rue Sous le Bois pour un abri de jardin et poulailler : avis favorable.
 - ✓ Etude de la déclaration préalable de Madame JACQUOT Evelyne 10 rue des Prés Sous la Ville pour la rénovation d'un toit : avis favorable.
 - ✓ Etude du permis de construire de Monsieur FRAS Jean-Philippe lotissement Sous Fays pour une maison : avis favorable.

- **Commission Voirie :**
 - ✓ Suivi hebdomadaire du chantier.

Sur le site internet de la commune :
<http://etouvans.cc3c.fr>
vous trouverez les actualités, agenda, et
toute l'information de la commune

QUESTIONS – REMARQUES – SUGGESTIONS

A remettre en Mairie daté et SIGNE

Nom.....Prénom.....

Vous pouvez contacter Nicolas PACQUOT au 06 52 61 85 85 ou par mail à l'adresse nicolas.pacquot@gmail.com.

Il vous est possible également de solliciter chaque commission pour poser vos questions ou soumettre vos propositions :

- par mail à l'adresse mairie.etouvans@wanadoo.fr
- directement à la mairie